



Marcel de Souza

Ibn Chambas

Moussa Faki Mahamat

Crise autour des Réformes / pour la Cédéao, l'UA et l'Unowas Il est temps de fixer une date pour le référendum

Encore une preuve que la crise togolaise concentre toutes les attentions auprès de la Communauté internationale, le communiqué conjoint en date d'hier mercredi 4 octobre et signé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine (UA) et le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (Unowas). Ces trois organisations tranchent, en appelant le gouvernement « à fixer une date pour l'organisation... »

P 3

MEDIATION



Remous politiques au Togo

Ce que reprochait Robert Dussey à la mission de l'OIF

C'est une information de nos confrères de Jeune Afrique. En effet, selon le site d'information dudit magazine, « le ministre togolais des affaires étrangères Robert Dussey n'a pas apprécié certains passages d'une note verbale qui lui a été adressée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (...) qui devait se rendre à Lomé ... »

P 3

EVENEMENTIEL

Deux nouveaux salons dans le catalogue de l'agence Elom & Kekeli



P 11

NECROLOGIE

Pitang Tchalla sera inhumé le samedi prochain



P 2

EDITORIAL

Les leçons du 5 octobre 1990

Ce 5 octobre marque le 27ème anniversaire d'un soulèvement populaire qui a posé les fondations de notre ère démocratique. Voilà en effet 27 ans, jour pour jour, que notre pays s'en engagé pour plus de liberté à travers le pluralisme démocratique.

Aujourd'hui, 27 ans après donc, le Togo vit cet anniversaire sur fond d'une tension sociale et politique profonde qui n'est pas sans rappeler les douloureux événements des premières heures de notre engagement...

P 3

Volontariat international Six jeunes togolais partent expérimenter la France



P 11

La chronique de Primus Guénou

Angela Merkel « démocratiquement » élue pour la 4ème fois...

Le dimanche 24 Septembre dernier c'étaient les législatives allemandes. Et pour la quatrième fois consécutive, Angela Merkel, la chancelière de la droite chrétienne issue de la CDU a gagné.

Au vu des résultats obtenus, elle va devoir collaborer ou gouverner en coalition avec des partis qui n'étaient pas au Bundestag auparavant, le parlement fédéral allemand comme les libéraux, le FDP, ou les Verts qui y étaient et se considèrent d'habitude comme l'allié naturel de la gauche. Elle y parviendra, car pour eux tous, il s'agit de l'Allemagne leur patrie bien aimée.

Dans ce nouveau parlement qui vient d'être élu l'extrême droite représentée par l'AfD, l'alternative pour l'Allemagne, fait son entrée au grand dam de tous les autres partis qui s'estiment beaucoup plus fréquentable.

Alors que le Togo s'est engagé dans une lutte politique pour ou contre la limitation du mandat présidentiel, avec des malentendus profonds, l'Allemagne quant à elle rempile et vote pour la quatrième fois consécutive pour le même parti, la CDU, ayant à sa tête la même personne au sommet du gouvernement. Sommes-nous toujours en démocratie ? Peut-on se demander.

La démocratie est devenue le mot magique du 21ème siècle, surtout en Afrique, où elle est considérée comme la condition sine qua none de l'aide. Pourquoi les Africains jurent

ils mordicus que la limitation des mandats des gouvernants est le seul signe véritable d'une démocratie devant garantir l'alternance alors que partout en Europe d'où cette démocratie est importée on peine à trouver pareille limitation de mandats. Qu'est-ce à dire alors s'agissant de la démocratie que réclament les concitoyens africains ? Faisons un petit rappel.

Les Européens se disent héritiers de la civilisation grecque épanouie au cours du Vème siècle avant J.C. celle que l'on appelle le siècle ou la Grèce de Périclès et que l'on considère comme l'âge d'or de la Grèce. Périclès, stratège lui-même ou chef de l'armée, qui appartenait à une famille d'aristocrates, les Alcéméonides, choisit comme forme de gouvernance la démocratie, c'est-à-dire un gouvernement dans lequel le peuple décide de la vie de la cité qui compte entre trente-cinq et quarante mille citoyens libres, sans compter les femmes, les enfants et les esclaves.

Si l'Occident est partie chercher le nom de cette forme de gouvernance chez Périclès et dans la Grèce athénienne, c'est plutôt dans la révolution américaine des années 1776-1787

qu'il faut trouver la nouvelle forme de démocratie qui prévaut actuellement et dont clopin-clopant, on cherche à imiter avec beaucoup d'amalgames. Pendant sa révolution les Etats-Unis d'Amérique seront les premiers à se doter d'une Constitution que l'on a qualifiée de moderne.

C'est ce vent d'Amérique, avec sa célèbre formule « We the people, nous peuple des Etats-Unis d'Amérique », qui soufflera sur la France d'alors où la monarchie absolue, contestée depuis longtemps par des élites éprises de libertés, peine à résoudre les crises sociale et financière. Ainsi le 26 août 1789 l'Assemblée constituante française adopte le texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui servira de préface à la première constitution dont la France ne se soit jamais dotée. La fin de la deuxième guerre mondiale avec la victoire des Alliés le 8 mai 1945 et la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 consacreront la démocratie avec propagandes électorales et feront apparaître cette forme de gouvernement comme la marque de fabrique des temps modernes

des Américains, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union européenne. En y souscrivant les Africains souvent oublient que la limitation des mandats est une particularité américaine et non européenne et qu'en Europe chaque pays définit sa forme de démocratie par rapport à son propre passé. Les Allemands ont choisi le régime parlementaire et la Loi fondamentale à cause du totalitarisme hitlérien et la France un régime présidentiel fort à cause de la monarchie absolue des Bourbon et de l'empire Napoléonien. Partant toute démocratie a une particularité qui lui est propre.

Aucune n'est à copier intégralement. Elles sont toutes adaptables aux peuples qui veulent la pratiquer et à l'histoire ou au passé du peuple en question. Appel donc est fait aux concitoyens togolais de penser l'Etat qu'ils désirent et de pouvoir s'asseoir ensemble pour en définir les contours et la forme. Car la République, la Res Publica, la chose publique romaine, par essence et définition, appartient à tout le monde. Le Togo est donc notre bien commun à nous tous.

PROGRAMME DES OBSEQUES

A LOME

Jeudi 05 Octobre 2017

18 h 00 : Messe veillée en l'Eglise Notre Dame de la Rédemption de Bè-Klicamé,

A TCHITCHAO

Vendredi 06 Octobre 2017

20 H 00 : Messe veillée en l'Eglise Ste Anne de Tchitchao.

Samedi 07 Octobre 2017

07 H 00 : Messe d'enterrement en l'Eglise Ste Anne de Tchitchao, suivie d'inhumation dans la stricte intimité familiale.

Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt, maison TCHALLA à Tchitchao non loin de l'Ecole Catholique Yadé Nord.

Dimanche 08 Octobre 2017

07 H 00: Messe d'action de grâce en l'Eglise Sainte Anne de Tchitchao



Haho / Réformes politiques
Selom Klassou présente la situation

La question portant sur les Réformes constitutionnelle a été expliquée le 1er octobre dernier aux populations de Notsè par le Premier ministre Selom Klassou, cadre du parti Union pour la République (UNIR).

Les explications ont été fournies aux populations lors d'un grand meeting organisé par le point focal UNIR du Haho. Le but principal de cette rencontre est d'éclairer la population sur la vie sociopolitique qui prévaut dans le pays mais aussi exhorter les jeunes à la culture de la cohésion sociale, du vivre ensemble et de la conservation de la paix, gage de développement. Le Premier ministre a expliqué aux jeunes que le président togolais est le premier à travailler pour l'effectivité des Réformes.

Moyen-mono / Hygiène
La défécation à l'air libre déconseillée

La Cellule de la Coordination Régionale (CCR) de la direction régionale de la planification a sensibilisé les acteurs impliqués dans l'hygiène sur la nécessité de mettre fin à la pratique de la défécation à l'air libre. Tenue le 27 septembre 2017, la sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Togo Sans Défécation à l'Air Libre» (TOGO-SANDAL) financé par le Fonds Mondial pour une durée de cinq ans. L'objectif est de solliciter l'adhésion de tous les acteurs en faveur de la réussite de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC). Pour le directeur régional de la Planification, M. Dazimwai Bassambadi, une prise de décision ferme permettra de rompre la chaîne de défécation et sauver par conséquence des vies humaines.

Kozah / Chambre des Métiers
Mr Nabo Koffi élu président

Le préfet de la Kozah Bakali Badibawu a procédé le 29 septembre dernier à l'installation du nouveau bureau de la Chambre Régionale de Métiers de Kara (CRM-K).

Le bureau est composé de 12 membres et a pour président M. Nabo Koffi. Son mandat est de 4 ans renouvelable une seule fois et a pour mission d'œuvrer au renforcement de la collaboration entre les artisans. Ce bureau est appelé à veiller à la mise en place d'un système régional répondant aux problématiques des préfectures de la Kara et à l'autonomisation de la CRM-K et ses démembrements.

M. Bakali a exhorté les membres du bureau à la sagesse et à la persévérance en vue du succès dans leur mission au profit de toutes les corporations.

Tchaoudjo
Un accident, trois morts sur la N1

Un camion a percuté le 29 septembre 2017 un véhicule de la maison d'édition Editogo faisant trois morts et des blessés. L'accident s'est produit dans le canton de Tchalo à Sokodé sur l'axe Lomé-Dapaong

Lors du choc, le véhicule de l'Editogo a été projeté sur le côté gauche de la route et le camion a fini sa course dans une plantation. Le chauffeur du véhicule d'Editogo et deux de ses passagers sont morts sur place tandis que deux autres blessés ont été admis à l'hôpital. Le chauffeur du camion a été légèrement blessé.

Selon le commandant de la brigade motorisée de Sokodé, Akpoli Essodina, l'accident a été causé par le camion qui a laissé sa voie pour circuler à vive allure.

Rassemblés par C. Amevor



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor

Rachidou Zakari
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

...dans la voie démocratique. Faut-il rappeler cette explosion de violence qui a retenti à l'intérieur et à l'extérieur du Togo, comme un effet de tonnerre...

Le Togo venait en effet de franchir une ligne de démarcation entre un avant et un après, et cette date-balise est restée à juste titre collée à notre histoire politico-sociale contemporaine.

Mais, au milieu des énervements et des emportements politiques actuels et à l'aune de cette date, il y a besoin de s'arrêter et mûrir davantage la réflexion. Car, à en croire certaines sources, l'opposition à travers ses manifestations annoncées pour aujourd'hui et ce pour marquer particulièrement cette date envisage « des actions fortes ».

Il y a d'abord lieu de s'interroger sur les véritables leçons ou acquis de cette date pour nous tous, opposition, pouvoir, société civile et toutes les forces du pays. Il y a également lieu de se demander, par exemple, si après près d'une génération de marche, il y a judicieusement besoin de rééditer « l'exploit de violence » qui renvoie à celui qu'on a connu ce 5 octobre 1990.

En vérité les passés politiques tumultueux existent surtout et avant tout pour servir de leçons aux générations à venir, histoire qu'elles s'en servent en évitant surtout les erreurs du passé. Si le peuple s'est manifesté le 5 octobre 1990 pour l'ouverture des espaces d'expressions libres, en 2017, le peuple acquis aussi bien au pouvoir comme à l'opposition, manifeste pour appeler à des Réformes. La nuance est de taille ! Et tout le chemin parcouru, avec tous les hauts et les bas vécus, devraient nous élever et nous éviter d'être des nostalgiques de ces violences passées. Sinon, c'est comme par exemple, on demanderait au peuple français d'aller puiser dans les faits de la Révolution de 1789 ou encore de mai 1968 pour redresser leur problèmes politiques du présent. Ou, encore, demander par exemple au peuple américain de replonger dans les atrocités de la guerre de Sécession pour rétablir les différentes difficultés propres à cette société aujourd'hui. Exorcisons ces passés douloureux pour avancer.

Dieudonné Korolakina

Crise autour des Réformes / pour la Cédéao, l'UA et l'Unowas

Il est temps de fixer une date pour le référendum

Encore une preuve que la crise togolaise concentre toutes les attentions auprès de la Communauté internationale, le communiqué conjoint en date d'hier mercredi 4 octobre et signé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine (UA) et le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (Unowas). Ces trois organisations tranchent, en appelant le gouvernement « à fixer une date pour l'organisation du référendum sur le projet de loi constitutionnelle », et en « encouragent l'opposition à saisir cette occasion pour faire avancer les réformes constitutionnelles. » Débat clos ! Mais est-ce la fin de la partie ? Espérons que l'opposition qui semble miser que sur la carte du radicalisme et de la rue dans cette crise, entendra favorablement cet appel.

Lire l'intégralité du communiqué

La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) suivent de près l'évolution de la situation socio-politique en République Togolaise.

Les trois organisations prennent acte en particulier de l'adoption du projet de loi constitutionnelle visant à modifier les articles pertinents de la Constitution togolaise. Elles observent que c'est une étape importante pour mettre le Togo en conformité avec les normes démocratiques reflétant les meilleures pratiques en Afrique de l'Ouest.

Elles appellent le gouvernement à fixer une date pour l'organisation du référendum sur le projet de loi constitutionnelle.

Elles encouragent l'opposition à saisir cette occasion pour faire avancer les réformes constitutionnelles.

La CEDEAO, l'UA et l'UNOWAS font appel à tous les acteurs politiques togolais pour poursuivre le dialogue sur cette question importante de manière pacifique, conformément aux aspirations légitimes du peuple togolais.

Les trois organisations demandent à tous les acteurs de faire preuve de retenue afin de préserver la paix et la cohésion dans le pays car le Togo est leur patrimoine commun.

Remous politiques au Togo

Ce que reprochait Robert Dussey à la mission de l'OIF

C'est une information de nos confrères de Jeune Afrique. En effet, selon le site d'information dudit magazine, « le ministre togolais des affaires étrangères Robert Dussey n'a pas apprécié certains passages d'une note verbale qui lui a été adressée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (...) qui devait se rendre à Lomé le 25 septembre afin de rencontrer les protagonistes de la crise ». Une délégation de l'Organisation Internationale de la Francophonie s'est vu opposer une fin de non-recevoir par Robert Dussey, note le site, qui poursuit plus loin : « Contacté par Jeune Afrique, Dussey assure avoir reporté cette mission car, ayant été prévenu seulement « deux jours à l'avance », il a estimé qu'elle « n'a[vait] pas été bien préparée ».

Peut-on pour autant dire que tout va bien entre le gouvernement togolais et l'OIF. Assurément, les deux parties ont bien aplani tout qui-proquo. Puisque, le portail officiel republiquetogolaise.com, reprenant un communiqué officiel de l'organisation, annonce qu'« une mission politique de Haut Niveau de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sera dépêchée dans les prochains jours dans la capitale togolaise. »

La mission de l'OIF est attendue à Lomé du 10 au 13 octobre prochains et devra faire le point sur le contexte sociopolitique et déterminer dans quelle mesure la Francophonie pourrait intervenir.

Elle sera conduite par Aïchatou Mindaoudou Souleymane, ancienne Ministre des Affaires étrangères du Niger, ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies



Le ministre Robert Dussey

pour la Côte d'Ivoire (Chef de l'ONUCI), la délégation de l'OIF aura des échanges avec les plus hautes autorités du pays, les principaux acteurs de la scène politique et

des organisations de la société civile, des responsables d'institutions ainsi que des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

TM

Marche de l'opposition ce jour

Le ministre Yark invite les organisateurs à épargner les élèves

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Yark Damehane et son collègue de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique, Guy Madjé Lorenzo ont présenté dans la soirée de mercredi, la situation générale des manifestations organisées par l'opposition dans la journée de mercredi 04 octobre 2017 dans plusieurs villes du pays. Ces manifestations selon les deux ministres, se sont déroulées en « toute quiétude » sur toute l'étendue du territoire national.

Pour le ministre Yark Damehane, les forces de sécurité ont dénombré près de sept mille (7 000) manifestants dans les rues Lomé

depuis les points de départ respectifs jusqu'aux points de chute. « Nous n'avons pas enregistré de violences sauf quelques barricades qui n'étaient

pas prévues dans la marche au niveau d'Atikoumé », a indiqué le Colonel Yark qui toutefois, a tenu à dénoncer le fait que dans certaines villes du pays comme Vogan et Kalimé, des élèves aient été obligés par des manifestants à vider leurs salles de classe. Celui-ci a par ailleurs appelé les manifestants à ne pas impliquer les élèves dans leurs revendications sociopolitiques et condamné également, les agressions dont ont été victimes plusieurs hommes de média au cours de la manifestation. Il a néanmoins salué l'esprit pacifique qui a caractérisé les manifestations dans les autres villes du pays et exhorté les leaders de l'opposition à inculquer les mêmes vertus à leurs militants afin d'amener ceux-ci à éviter tout dérapage. « Je souhaite que la marche de demain soit aussi pacifique que celle d'aujourd'hui »,



Le ministre Yark Damehane

a-t-il exhorté.

Il faut rappeler que la majorité présidentielle (UNIR) a quant à elle, tenu un meeting aux mêmes instants à Lomé pour exprimer son soutien aux institutions de la République et au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Afreepress



Boucle ferroviaire Cotonou-Abidjan
L'homme d'affaires béninois
Dossou Aworet récupère la
construction de la portion
Cotonou-Niamey

L'entreprise Bolloré ne construira pas la ligne de chemin de fer Cotonou-Niamey qu'elle avait intégrée à sa boucle ferroviaire ouest africaine. La construction de cette ligne est revenue à l'homme d'affaires béninois Samuel Dossou Aworet. Une décision prise le mardi dernier par la cour de cassation béninoise.



Travaux de construction du chemin de fer

Deuxième échec du Goupe Bolloré dans le conflit judiciaire l'opposant à l'entreprise Petrolin appartenant au Béninois Dossou Aworet. L'affaire tranchée entre temps en faveur du béninois a été portée par le groupe Bolloré à la cour de cassation. « La justice béninoise a rejeté le pourvoi en cassation du groupe français Bolloré qui voulait récupérer la partie béninoise du projet de chemin de fer devant relier Abidjan à Cotonou », nous apprend l'AFP. La décision de la justice béninoise autorise ainsi l'entreprise de M. Dossou à récupérer la construction de ce chemin de fer, un projet dont il est l'auteur il y a quelques années. Rappelons que le projet de

construction de cette ligne de chemin de fer (Cotonou – Niamey) a été lancé en 2008 par le Bénin et le Niger. Il avait été remporté par l'entreprise Petrolin. Quelques années plus tard, le projet a, contre toute attente été confié à l'entreprise française Bolloré qui voulait l'intégrer à sa boucle ferroviaire Cotonou-Abidjan. L'affaire a fait à l'époque un grand bruit. L'homme d'affaires béninois qui a porté l'affaire devant les tribunaux a eu gain de cause en 2015, mais Bolloré n'a pas aussi lâché l'affaire. L'entreprise française a fait appel de la décision judiciaire et a demandé un pourvoi en cassation. A son tour la cour de cassation déboute Bolloré et lui demande de « se mettre à l'écart ». **Rachidou Zakari**

Liberia / Elections
Les « témoins » en place,
les femmes en prière

Les élections générales du 10 octobre 2017 au Libéria s'approchent à grands pas et les observateurs chargés de vérifier la régularité du scrutin se mettent en place. En effet, des observateurs électoraux à long terme ont été déployés dans les 15 régions administratives du Liberia dans le cadre de la poursuite de leur mission qui est d'évaluer les phases cruciales du processus électoral, que sont les périodes pré et post-électorales.

La majorité des 21 observateurs déployés par la CEDEAO, comprend des personnels du Secrétariat du Réseau des commissions électorales de la Cedeao (Econec), travaillent par groupe de deux et sont partis de Monrovia les 27 et 28 septembre.

Ils vont également observer le déroulement du vote, le dépouillement des bulletins dans les principaux centres de vote, le traitement des résultats et mettre en place la logistique pour les observateurs à court terme qui arrivent la semaine prochaine.



Des femmes lors de la prière

L'équipe principale des observateurs basée à Monrovia va couvrir Montserrado, le plus grand comté et sera assistée de l'équipe technique de la Cedeao, pour diriger la salle des opérations électorales, qui va recevoir et analyser les rapports des observateurs sur le terrain et réagir rapidement aux défis éventuels.

Pendant ce temps et pour la bonne tenue du vote, les femmes du Libéria observent 15 jours de jeûne et de prières dans le pays pour que les élections générales de la semaine prochaine se déroulent dans la paix. Le jeûne qui a commencé la semaine dernière se terminera à la veille des élections historiques du pays dont la campagne a été émaillée de nombreux actes de violence. « Ne touchez pas à notre paix » pouvait-on lire lundi sur une

pancarte perchée sur le site d'un camp à Monrovia. Au moins 20 candidats se disputeront la présidence, les principaux prétendants étant le vice-président actuel, Joseph Boakai, du Parti de l'unité (UN, au pouvoir) et l'ancien footballeur de renommée mondiale George Weah du Parti de la coalition de l'opposition pour le changement démocratique.

Quelque 986 candidats ont été autorisés par la Commission électorale nationale à briguer les 73 sièges de l'Assemblée nationale. Plus de deux millions de Libériens se sont inscrits sur les listes électorales.

APA & TM

Burkina
Collecte de fonds pour ériger
un mémorial Thomas Sankara

Le Burkina Faso a lancé le lundi dernier à Ouagadougou une campagne de collecte de fonds pour la construction d'un mémorial dédié à Thomas Sankara, le père de la révolution burkinabé tué lors d'un coup d'État en 1987.

Initié par un groupe de la société civile rassemblant des écrivains, des artistes, des compagnons et l'État burkinabé, la construction du mémorial Thomas Sankara est "née de la volonté de fédérer plusieurs initiatives à travers le monde visant à honorer et promouvoir la pensée politique et les actions de la révolution burkinabé", a expliqué le président du comité, le colonel Sanou, un ancien compagnon de Sankara.

Ce mémorial, qui devra être érigé sur une superficie de quatre hectares au Conseil de l'Entente, le siège du Conseil national de la révolution, où Thomas Sankara a été tué le 15 octobre 1987, nécessitera plusieurs milliards de francs CFA (plusieurs millions d'euros), selon les organisateurs. "A l'image des efforts populaires

d'investissement, lancés sous la révolution par Sankara, la construction du mémorial fonde son espoir sur la volonté, la détermination, l'engagement du peuple à travers des souscriptions populaires", a indiqué M. Sanou, invitant à soutenir ce "projet populaire pour un homme du peuple".

Plusieurs milliers de personnes ont assisté à la cérémonie, portant des tee-shirt blancs et jaunes à l'effigie de Thomas Sankara, président iconique qui continue de marquer les esprits par son intégrité. Le président Roch Marc Christian Kaboré, qui a assisté à la cérémonie en compagnie des anciens présidents Jerry Rawlings (Ghana) et Moussa Dadis Camara (Guinée), a fait un don personnel dont le montant n'a pas été révélé.



Une banderole lors de la cérémonie de lancement du mémorial

Longtemps resté en veille sous le régime de Blaise Compaoré, le dossier de l'assassinat du capitaine Sankara a connu une accélération sous le gouvernement de transition qui a ordonné, fin mars 2015, l'ouverture d'une enquête judiciaire. Incarcéré pour le coup d'état manqué de septembre 2015, dont il est le principal auteur, le général Gilbert Diendéré est poursuivi dans l'affaire Thomas Sankara pour "atteinte à la sûreté de l'Etat, séquestration, terrorisme et crime contre l'humanité".

Outre l'ancien chef d'état-major du président Compaoré, douze autres personnes ont été inculpées dans l'assassinat du "père de la révolution burkinabé". Blaise Compaoré, qui vit en exil en Côte d'Ivoire, a été inculpé de "complicité d'attentat, d'assassinat et complicité de recel de cadavre". Il est visé par un mandat d'arrêt, tout comme l'ancien adjutant-chef Hyacinthe Kafando, l'un de ses anciens gardes du corps, souvent présenté comme le chef du commando qui a abattu Sankara. **AFP**

Manifestations politiques les jours ouvrables

Une perte sèche pour l'économie nationale

Echanges commerciaux en baisse, économie numérique relativement vacillante à cause de l'instabilité de la connexion internet, baisse du trafic dans plusieurs autres secteurs...les manifestations politiques, qui se multiplient depuis plus d'un mois, provoquent un ralentissement de l'économie togolaise.

Le manque à gagner dû seulement aux manifestations des 6 et 7 septembre derniers de l'opposition représentait plus de 1,5 milliards de francs cfa, avouait dernièrement le Ministre, Conseiller à la présidence Sémondji Djossou au cours d'une conférence de presse. Pourtant, un petit calcul, permet de constater qu'en moyenne chaque deux semaines, et ce depuis le 19 août dernier, le Togo connaît au moins trois jours de manifestations politiques concrétisées par des marches. C'est dire que cette perte sèche va en crescendo et sape le bon déroulement des activités quotidiennes, génératrices de revenus, créatrices de richesses pour les citoyens et plus largement pour les caisses de l'État. Les marches organisées les jours de travail ne sont donc pas sans impacts majeurs sur l'économie nationale.

Depuis plus d'un mois en effet, le Togo enregistre de façon régulière, des marches et autres manifestations politiques de plusieurs partis. Ces manifestations se sont déroulées ou se déroulent les jours ouvrables – comme

c'était le cas hier, le 4 octobre et sans doute aujourd'hui, le 5 - et ce sur les principales artères de notre capitale et de certaines villes importantes du pays. Organisées dans la plupart des cas de façon simultanée entre parti au pouvoir soutenant fermement l'avant-projet de loi du gouvernement envoyé pour étude à l'assemblée Nationale et les partis politiques de l'opposition qui campent sur le retour de la constitution originelle de 1992 et le droit de vote des togolais vivant à l'extérieur des frontières nationales.

Vendredi dernier, c'est la classe politique de l'opposition, à travers une coalition de quatorze partis, qui a appelé à une journée d'inactivité sur toute l'étendue du territoire national. Un appel faiblement suivi par les populations selon qu'elles soient du secteur privé ou du public, ou encore selon qu'elles soient d'un bastion acquis ou non à l'opposition. Cette semaine, c'est encore pour deux jours de marches que la coalition des partis d'opposition invite leurs partisans. Mais quels sont au juste les effets négatifs de ces marches pour

notre économie?

D'abord, les citoyens prenant part aux différentes manifestations ne travaillent et donc ne créent pas de richesses pour eux-mêmes. La manifestation du 19 août par exemple, a drainé dans les rues du pays, des dizaines de milliers de Togolais. Et pour ce seul jour, si chaque manifestant devait créer 100francs comme richesse, le manque à gagner s'estimerait donc à de millions de francs pour les agents économiques togolais. Côté État, le manque à gagner est immense et déjà estimé avec exactitude après seulement quatre jours de manifestations sur deux semaines. Dans les rangs de l'Office Togolais des Recettes, des indiscrétions estiment même que la perte sèche peut être évaluée à près de deux (2) milliards de nos francs, une perte évaluée bien avant l'appel à l'inactivité nationale vendredi. Puisqu'avec cette instabilité politique, les importateurs étrangers et les agents économiques nationaux n'opèrent que pour un minimum de recettes, décroissant ainsi les ressources liées à l'impôt et aux taxes douanières.

L'une des conséquences de ces manifestations politiques, c'est sans

doute la coupure régulière d'internet les veilles et les jours de ces marches. Incontestablement, internet est un vecteur de croissance économique dans toutes les économies modernes. Avec internet, des marchés virtuels se créent et le rompre pour un temps va priver non seulement les acteurs de l'e-commerce d'une bonne partie de leurs recettes mais aussi, les fournisseurs d'accès internet sont également très impactés. Des associations de lutte pour le droit d'accès à internet prévoient même une perte pour le Togo de 1.9% de sa richesse (Produit Intérieur Brut) pour cause, la coupure intempestive d'internet. Les manifestations politiques les jours ouvrables constituent plus qu'un manque à gagner colossal l'État et les entreprises et mais également pour les citoyens à travers tous les différents compartiments de l'économie togolaise qui en paiera les coups dans les prochaines semaines et mois. Alors, à chacun de tirer les conséquences et de savoir quel acte citoyen et civique posé pour participer à la construction d'un Etat moderne. Il y a lieu d'appeler toute la classe politique et plus encore l'opposition à plus de responsabilité et de mesure dans toutes ses actions.

Prosper Awih

Tourisme et hôtellerie

Les potentialités du Togo exposées au SITHO

La 12ème édition du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) qui s'est tenue du 29 septembre au 1er octobre 2017 a vu la participation de plusieurs pays dont le Togo, représenté par le ministère de l'Industrie et du Tourisme et l'agence Alba Travel Service. Dans leur stand, la délégation togolaise a fait la promotion de ses potentialités touristiques et hôtelières



Les Tata Somba en pays Tamberma au Nord du Togo

La maison des esclaves d'Agbodrafo, les Tata Somba en pays Tamberma, le marché des fétiches etc. ont été mis en évidence dans des brochures, des dépliants et vidéos dans le stand du Togo au cours du salon.

Le Togo n'a pas que des atouts touristiques. A Lomé comme à l'intérieur du pays, on trouve quelques infrastructures hôtelières avec des acteurs qui s'améliorent au jour le jour pour offrir des services de qualité dans le domaine. Tout cela, en plus des capacités d'organisation des excursions et circuits

touristiques ont également été mis en valeur à la 12ème édition du SITHO qui avait pour thème « Tourisme interne : Défis et Opportunités ».

Plusieurs communications ont animé le salon. Ces communicationssuiviesdedébats ont permis aux participants de rechercher les voies et moyens pour intéresser davantage d'une part, les ressortissants de chaque pays à visiter et découvrir son propre pays et d'autre part, les ressortissants ouest africains à voyager et à découvrir, les attraits touristiques de l'espace sous-régional qui est intégré à travers la politique commune du tourisme de l'UEMOA et les stratégies de la CEDEAO pour le développement du secteur.

Le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou est un salon professionnel qui offre l'opportunité aux administrations nationales du tourisme de l'Afrique de l'ouest et aux opérateurs privés du secteur (agents de voyages, hôteliers, restaurateurs...) de rencontrer les Tour opérateurs internationaux invités pour discuter de l'organisation des voyages touristiques et de l'accueil des vacanciers.

TM

Aide publique au Développement

420 millions de dollars mobilisés en 2016 par le Togo

Le Togo a validé mardi au cours d'un atelier, le rapport provisoire de 2016 sur l'aide publique au développement (APD) qui révèle que 420 millions de dollars ont été mobilisés en 2016.

L'analyse montre que les principaux secteurs qui en ont bénéficié sont la santé, les infrastructures et l'agriculture, qui représentent respectivement 19,2%, 18,6%, 13,8% de l'APD totale.

Les statistiques de l'aide en 2016 montrent que le Togo a bénéficié de la part des différents partenaires un appui de 419,92 millions de dollars (249,06 milliards de FCFA).

Selon la répartition de l'APD par type de financement, le Togo a bénéficié de dons de 301,19 millions de dollars, soit 178,61 milliards de FCFA représentant 71,73% de l'APD total et de prêts évalués à 118,72 millions de dollars, soit 70,40 milliards de FCFA pour 28,27% du total de l'APD en 2016.

Pour le secrétaire général du ministère de la Planification et du Développement, Etsri Homévor, le rapport sur l'aide publique au développement (RAPD) qui est un document statistique sur le volume d'aide mobilisé au cours de l'année, retrace l'utilisation faite des ressources obtenues de ses partenaires techniques et financiers au cours de l'année considérée.

Il a précisé que les ressources mobilisées ont contribué à financer des actions pour la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) particulièrement l'ODD 3 relatif à la santé et au bien-être pour tous à tous les âges, l'ODD 9 concernant les infrastructures résilientes, l'industrialisation et l'innovation durables, l'ODD 2 visant à éliminer la faim et à assurer la sécurité alimentaire et l'agriculture durable et l'ODD 1 qui vise l'élimination de la pauvreté sous toute ses forme et partout dans le



Activités économiques à Lomé

monde. M. Etsri a remercié tous les donateurs qui ont fourni les informations qui ont permis l'élaboration du RAPD et pour leur appui à la mise en œuvre des actions de développement au Togo. "Le Togo est engagé à bâtir de nouvelles relations de partenariat ouvert et dynamique au service de tous les acteurs de développement. Ce partenariat sera davantage basé sur les orientations et priorités nationales en prenant en compte les engagements régionaux et internationaux en matière d'aide au développement", a-t-il poursuivi. En 2016, le classement des meilleurs pourvoyeurs d'appui au Togo se présente comme suit : la CEDEAO avec 57,46 millions de dollar soit 13,68% de l'APD, la Compassion internationale avec 46,58 millions de dollars, soit 11,9%, la Banque mondiale avec 42,97 millions de dollars, soit 10,23%, l'Union européenne avec 38,67 millions de dollars, soit 9,21% et le FIDA avec 29,16 millions de dollars, soit 6,94%.

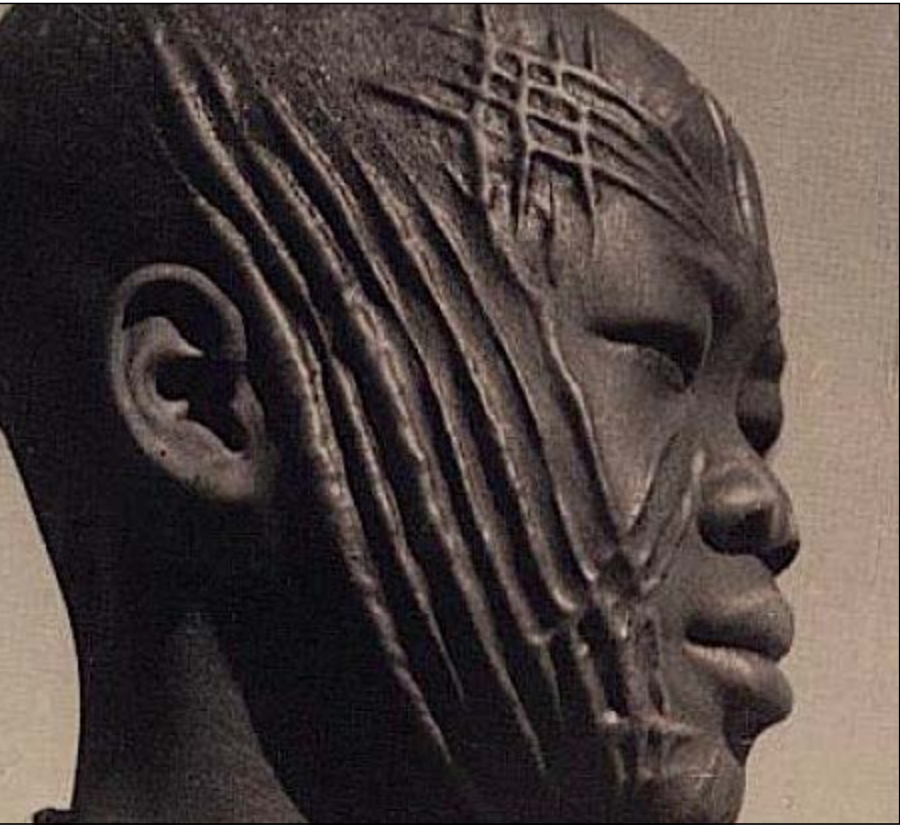
Xinhua



La scarification d’hier à aujourd’hui

► Culte et culture de la scarification

Visibles sur le corps et le visage des membres dans nombre de tribus africaines, les scarifications, depuis des siècles, font fortement partie des héritages et des richesses culturelles. Comme un rite de passage, ces scarifications sont parfois accompagnées d’une cérémonie, de la même manière que l’excision, pratiquée dans plusieurs pays d’Afrique. Elles sont souvent réalisées à l’aide de pierres, de verre ou de couteaux, etc. provoquant ainsi de nos jours de vifs débats au regard des problèmes de santé et de droits humains évidents qui en découlent avec l’évolution. En effet, aujourd’hui, cette tradition est considérée comme une pratique, tantôt barbare, tantôt rétrograde. Elle est même source de moqueries parfois dans certains milieux où le moderne le dispute à la tradition. Pourtant, il y a quelques décennies, c’était le phénomène inverse : dans les villages, les enfants dépourvus de balafres avaient longtemps fait l’objet de moqueries au sein des écoles...



Culture inconnue

Ainsi, moins présentes qu’auparavant, les scarifications aussi appelées cicatrices sont toujours pratiquées comme signe social dans des pays africains, principalement dans les villages. Ces cicatrices pratiquées très tôt sur la peau du bébé, permettent aux personnes de même ethnie ou venant du même village de se reconnaître facilement avant même d’entendre la langue ou le dialecte de l’autre.

Les scarifications servent pour reconnaître les gens nés à tel ou tel endroit, mais parfois elles ont été perpétrées pour guérir un enfant malade afin que la maladie cesse. Ces scarifications spécifiques ont souvent une forme bien précise... Mais, au fond quelle est l’origine et la signification de ces éraflures ?

Les scarifications seraient apparues au Nord du Ghana actuel. Au XVIII^e siècle, au Bénin, les marques sur le visage permettaient d’identifier les membres de son clan, au cours de guerres et de conflits. Ces marques furent également une manière de contourner l’esclavage, à partir du XVI^e siècle. Les négriers se détournaient des personnes portant des marques sur le visage et sur le corps...

Elles sont une incision cutanée pratiquée sur la peau (le plus souvent au visage) qui laisse des cicatrices destinées à symboliser l’appartenance à un groupe, une ethnie ou à un clan.

Historiquement, la scarification était utilisée par les tribus sur le champ de bataille pour distinguer le partenaire de l’ennemi. Au fil des siècles, elle a gardé sa signification ethnique notamment chez les Bambara du Mali, qui l’utilisent pour se distinguer des autres ethnies. Des signes faciaux et corporels peuvent néanmoins, par coïncidence, être partagés par des tribus. Bien avant notre siècle, les scarifications ont existé et traversé le temps. Dans un dossier récent du tabloïd togolais « l’Alternative », Didier Apeto, Anthropologue à l’Université de Lomé, expliquait qu’« A partir du XVI^e siècle, nos parents marquent leurs enfants pour échapper à la chasse des négriers. Ces derniers se détournaient des personnes portant des marques sur le visage et sur le corps. Ils ne les apprécient pas, et donc ne les acceptent pas dans leurs “marchandises” ». C’est cette tradition que, les parents ont gardée jusqu’à ce jour en faisant marquer leurs enfants, ajoute-t-il.

Significations



Culture inconnue

Les balafres sont réalisées aussi bien sur les tempes, les joues, le front, que le corps, notamment l’abdomen et le dos. Les significations sont multiples : appartenance à un clan, croyance en une divinité, appartenance à une classe sociale, ou encore

symbole du franchissement d’une étape dans la vie. Par exemple, une femme prête pour le mariage portera sur le ventre une série de cicatrices. Parfois même, les scarifications sont faites dans un but thérapeutique, etc.

Chez Les Pédah



Une scarification en milieu Yorouba

Les Pédah sont automatiquement identifiables par les scarifications communément appelées (2 fois 5) sur le visage. Ces cicatrices viennent du vaudou « dan », généralement appelé python. Ce serpent-totem porterait ces cicatrices au visage. Chaque enfant Pédah qui naît doit donc se faire balafrer pour marquer son appartenance à ce vaudou et le vénérer. « Le Pédah qui n’a pas ces cicatrices au visage, l’a en fait de façon invisible sans le savoir. Puisque c’est un enfant qui vient de

la lignée de “dan” et donc porte ses marques. “Dan” le protège partout où il va. C’est pourquoi un Pédah ne se perd jamais. Quel que soit l’endroit où il se trouve, où qu’on l’a amené, il revient toujours à la maison avec l’aide de “dan”. C’est ce qui nous différencie des autres ethnies », confie Paul Messanvi, Doyen des coutumes Pédah, dans les colonnes du journal cité plus haut. Un Pédah doit se faire scarifier dès sa venue au monde. C’est « Tassi » (tante paternelle) qui se charge de ce travail, après une série de

Dossier



cérémonies. Elle se sert d'une lame pour faire deux traits verticaux sur le front de l'enfant, deux traits sur chacune de ses joues et deux traits au niveau de chaque tempe. Le tout fait 10 traits sur le visage. Après avoir fait les cicatrices, «Tassi» met une poudre noire (Eti, en éwé), préparée à base de feuilles d'hysope (Kpatima en langue locale) dans les plaies pour qu'elles cicatrisent rapidement. « Après 7 jours, les plaies se cicatrisent et l'on devient un vrai Pédah », précise Paul Messanvi. Il a ensuite indiqué qu'un Pédah a des obligations envers "dan", le python. « Quand on voit un python, notre ancêtre en chemin, on doit lui faire révérence et le porter jusque-là où il ne sera

pas en danger. Il faut prononcer des paroles pour lui témoigner du respect. Dans le cas où on découvre un python mort quelque part, même si tu es dans une voiture, on doit s'arrêter. Le Pédah doit ramasser le python et l'enterrer avec des feuilles d'hysope. Il doit après frapper la tombe avec une pierre qu'il ramène à la maison. Il doit annoncer la mauvaise nouvelle à ses parents qui se chargeront de lui faire une cérémonie », confesse-t-il. Et de préciser : « Si on ne le fait pas comme ça, il pourrait survenir un malheur ou les choses ne marcheront pas pour celui qui a découvert le python mort. C'est comme s'il a refusé d'enterrer son ancêtre mort ».

La scarification en milieu Kabyè



Balafre en pays Kabyè

Essentiellement coutumières en pays kabyè, les scarifications sont fortement pratiquées lors des cérémonies d'initiation Evalo (pour les garçons) et Akpema (pour les filles). C'est le matriarcat qui a force de loi dans la culture kabyè, ainsi l'enfant qui porte le nom de son père, appartient plus à la lignée de sa mère. « Parce que le père de l'enfant ne fait rien sans l'aval de l'oncle maternel. En gros, en pays Kabyè, il n'y a pas un oncle paternel. Ce que l'on appelle souvent oncle paternel, en pays Kabyè, ce ne sont juste que des frères ou grands frères. Les oncles, c'est du côté de la mère et il faut faire attention, puisque, tous ceux qui sont âgés que votre mère ne sont pas vos oncles. Ce sont vos grands-pères ou vos grands-mères. Les oncles ou les tantes, eux, sont tous ceux qui ont un âge inférieur à votre mère », explique Akezou-Lelou, Journaliste-Animateur à radio Lomé, Chercheur sur la culture kabyè. Cependant, c'est le père qui exprime le désir de faire scarifier son enfant. Et il laisse le soin à l'oncle et à la tante de s'en occuper, tout en prenant en charge les dépenses y afférentes. A l'origine, ce sont des cauris que le père donne aux oncles et tantes pour aller acheter des lames fabriquées par des forgerons pour scarifier l'enfant. C'est donc l'oncle ou la tante qui est habilité(e) à mettre la lame sur la joue de l'enfant. « L'oncle "lance

la bouche" ou prononce quelques paroles incantatoires (Olowouno) et donne l'ordre à la tante de cicatriser l'enfant (Olo n'hèye), celle-ci exécute. En pays Kabyè, quand il s'agit de la scarification coutumière, l'oncle (maternel bien sûr) va toujours avec la tante. Et c'est celui-ci qui donne l'ordre à la tante de faire les cicatrices », souligne Akezou-Lelou. Il y a des scarifications qui identifient un Evalo (sur les joues) et celles par lesquelles on reconnaît une Akpema (en bas des oreilles). On utilise toujours une lame pour faire des scarifications coutumières. Il y a également des scarifications qu'on fait à un nouveau-né pour le protéger du Simka (en langue kabyè), ce petit oiseau qui se promène la nuit. « En pays Kabyè, quand on met un enfant au monde, à partir de 18 heures, il n'est pas recommandé de laisser le nouveau-né dehors. Il y a un petit oiseau invisible (Simka) qui passe entre 18 et 20 heures. Quand il passe et le nouveau-né est dehors, ce dernier peut piquer une crise. Donc pour éviter cela, il est recommandé de faire la cicatrice de Simka à l'enfant. Les cicatrices se font sur les tempes, au front et en bas du bulbe rachidien. Si on vous a mis au monde et on ne vous fait pas ça, vous pouvez avoir une mort subite à n'importe quel moment de votre vie », renseigne Akezou-Lelou. Selon lui, les scarifications varient aussi par rapport aux cantons.

Carte d'identité sociale chez les Yoruba

Les balafres des Yoruba restent des balafres faciales très impressionnantes en Afrique. Elles sont souvent des cicatrices verticales sur chaque joue et deux sur les tempes pour l'ethnie Nago. Quatre marques qui montent de chaque côté de la bouche pour les Yoroubas d'Oyo. Yémi R., est cambiste, d'origine Yoruba-Nago, vivant à Lomé, il confie qu'au sein même de sa

famille, il a l'impression que l'avis de l'enfant ou de ses parents directs comptent moins pour le balafrer. Et qu'un membre de leur communauté est sous considéré s'il ne portait pas de scarifications.... Il explique qu'en ville, il n'est personne avec ses balafres mais qu'au village, les gens se prosternent en voyant son visage car il a les mêmes scarifications que le roi.

Une tradition diversement appréciée aujourd'hui

Avec la modernisation de bien de sociétés et de traditions africaines, une menace de disparition plane à tort ou à raison sur ces marques identitaires. C'est une situation que chacun apprécie à sa manière. «Je n'admettrais jamais que mon beau visage soit griffé de quelque marque identitaire, que ce soit et pour quelque raison que cela soit », désapprouve vigoureusement Léon D., Etudiant à L'Université de Lomé. Si l'on peut justifier sa réaction par le fait qu'il n'en porte pas, tel n'est pas le cas de M. Abou, un autre étudiant qui, lui porte un type de scarification dit 3X3. Un triplet de scarifications en forme de bâtonnets verticaux sur chaque joue et au fronton. Il raconte: «Un esprit venait régulièrement me hanter comme. Mes parents ont consulté l'oracle et la conclusion est qu'il faut qu'on me fasse ces scarifications pour me protéger de

petit à petit par les autorités religieuses et gouvernementales a progressivement freiné cette pratique. Autre frein à la pratique de la scarification : les enjeux sanitaires. Les balafres sont en effet réalisées dans le respect de la tradition ancestrale, à l'aide d'outils non jetables. De là découlent de nombreuses campagnes de sensibilisation dans les villages. Les risques d'infection, de contamination, notamment SIDA, tétanos, sont autant de raisons et d'arguments venant s'opposer à cette pratique. Pourtant, il existe aujourd'hui une grande volonté de faire perdurer cette tradition, malgré tout. Encore aujourd'hui, les scarifications sont un signe de reconnaissance entre les peuples. De la même manière qu'une langue commune rassemble. Pour sauvegarder et perpétuer ces traditions uniques, les pouvoirs



Culture inconnue

cet esprit. Ce qu'on me fit». Certaines personnes sont balafrées contre leur gré. Il s'agit souvent d'enfants, qui ne les acceptent pas, car ils n'en comprennent pas la signification. Quand certains acceptent leurs scarifications avec le temps, d'autres, au contraire, ne les assument plus. Car dans un contexte de société moderne, le regard des autres peut se faire pesant. Mme K. Céline, gérante d'une boutique dans un marché de Lomé, vit ses cicatrices comme un poids aujourd'hui. Les gens trouvent cela beau, moi je l'estime laid. Nous ne sommes pas comme les autres. Auparavant j'aimais mes cicatrices et je m'en vantais. Mais aujourd'hui, en ville, c'est passé de mode. La tradition se perd. La modernisation imposée

publics et les autorités locales doivent abattre un travail important pour que l'oubli n'emporte plus tard ces traditions. Tout à côté des dangers que ces pratiques représentent parfois, il faut sensibiliser et promouvoir les bonnes pratiques et encadrer les cultures qui pratiquent encore la scarification. Plutôt que de les interdire carrément comme le cas dans certains pays. Entre fierté et embarras, chacun vit ses scarifications d'une manière différentes. Qu'elles aient été faites par choix, qu'elles soient vues, en bien ou en mal, tous ces paramètres font qu'aujourd'hui, la tradition tend à disparaître. La modernité aura eu raison de cette tradition ancestrale.

Source : Togo Couleurs (juin 2017)

tm▶

Services & détente

Nécrologie



Eric SALLAH-MAWOUSSE

Mme Biramah Clémentine née MAWOUSSE en France
Mme Sallah-Dussey Rosine épouse ABALO
M. Mawoussi Mawuko Evariste en France
M. Mawoussi Ayité Mathias en France
Veuve Akakpo Roseline Yvette
L'Union des Journalistes Indépendant du Togo UJIT
Le personnel du PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement,

Le Système des Nations Unies
L'église Chrétienne rachetés de DIEU (RCCG)
Les familles, parents et alliés, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur très cher et regretté
Eric SALLAH-MAWOUSSE
Ancien journaliste rédacteur en Chef à Radio Métropolys, ancien chargé de communication au HCDH, Chargé de communication au PUDC
Décédé le 16 septembre 2017 dans sa 49ème année
PROGRAMME DES OBSEQUES
Vendredi 06 Octobre 2017 : 18H 30 Veillée de prière a la maison mortuaire (corps présent)
Samedi 07 Octobre 2017 : 8H00, levée du corps
8H30 : Culte d'enterrement à la maison mortuaire suivi de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota
NB : les salutations d'usages seront reçues à la maison mortuaire : maison MAWOUSSE sise au corner du feu tricolore du collège protestant Tokoin, côté Sud.

Quelques éphémérides du mois d'octobre

ILS NOUS ONT TOUS QUITTÉ AU MOIS D'OCTOBRE

09 octobre 1967: che Guevara fut assassiné.
15 octobre 1987; Thomas sankara fut assassiné.
18 octobre 2007;lucky Dube fut assassiné.
20 octobre 2011 ; Mouammar Khadafi fut assassiné.
1976 : décès de Lars Onsager, physicien chimiste américain, prix Nobel de chimie en 1968.
2000 : décès de Pierre Bordas, éditeur avec son frère des édition Bordas.
2004 : décès de Maurice Hugh Frederick Wilkins, physicien britannique Prix Nobel de médecine.

EVÉNEMENTS DU 05 OCTOBRE

1944 : Les femmes françaises obtiennent le droit de vote.
1953 : Earl Warren est nommé 14e Président de la Cour suprême des Etats Unis d'Amérique
1958 : Début de la Cinquième République Française.
1962 : Le gouvernement Georges Pompidou est renversé par l'Assemblée nationale.
1989 : Le Prix Nobel de la Paix est décerné au Dalaï Lama pour son action en faveur de la libération du Tibet.

Photo du jour



Commentez cette photo

Pharmacies de garde de Lomé du 02 au 09 /10/ 2017

JEANNE D'ARC	PRÈS DE MAROX-RENAULT	22 22 08 01
ST ANTOINE	1048, AV. LIBÉRATION	22 21 29 64
STE RITA	RUE PAVÉE, DOULASSAMÉ	22 20 90 16
AMESSIAME-BE	MARCHÉ DE BÈ	22 21 49 74
DEO GRATIAS	KOTOKOU-KONDJI	22 21 83 31
ESPERANCE	NYÉKONAKPOÉ	22 21 01 28
STE MARIE	TOKOIN-RAMCO	22 21 85 58
ST KISITO	BD. DE LA KARA	22 21 99 63
SOURCE DE VIE	FACE COLLÈGE PROTESTANT	22 22 45 71
FOREVER	TOKOIN FOREVER	22 26 11 77
N.D. DE LA TRINITE	20 BD DE LA PAIX	22 21 27 80
DU PEUPLE	MARCHÉ NUKAFU	22 26 84 22
GBEZE	BOULEVARD JEAN PAUL II	22 26 32 61
NOTRE DAME	HEDZRANAWOE	22 42 74 04
FIDELIA	BÈ-KPOTA,	22 71 95 95
CHRIST ROI	KAGOMÉ	22 27 46 66
BETHEL	ROUTE D'ADIDOGOMÉ	22 25 23 70
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22 51 75 75
HOSANNA	ROUTE DE SEGBE	22 51 50 49
JAHNAP	DJIDJOLÉ-GAKLI	22 51 22 86
ST JOSEPH	BRETTELLE BE KLIKAME	22 25 74 65
LUMIERE	AGBALEPÉDOGAN	22 25 15 26
LAUS DEO	ROUTE DE LÉO 2000,	22 25 15 05
SOLIDARITE	RUE AVÉDJI VAKPOSSITO	22 50 37 07
APOLLON	AVÉDJI	22 31 01 07
VITAFLORE	AGOÈ VAKPOSITO	22 19 22 86
LA GRÂCE	LA STATION SUN AGIP AGOÈ	22 25 91 65
TAKOE	CAP ESSO DE ZONGO	22 34 03 42
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
SATIS	PRÈS DU C.E.G. KOSHIGAN À AGOÈ	22 50 30 55
MAWUNYO	AGOÈ-SOGBOSSITO	22 42 34 64
AVEPOZO	PLACE PUBLIQUE D'AVEPOZO	22 27 04 86
DE L'EDEN	ROUTE D'ANEHO	22 27 53 55

Quelques ambassades et consulats

■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
■ Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
■ Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Arts plastiques / Pudeur

Une œuvre retirée du parcours hors-les-murs de la Fiac pour sa connotation sexuelle

La sculpture monumentale, «Domestikator», signée de l'Atelier néerlandais Van Lieshout, devait être installée dans les jardins des Tuileries. Elle a été refusée par le Louvre.



L'oeuvre «Domestikator»

Faut-il y voir un effet «plug anal», en référence à la sculpture Tree de Paul McCarthy qui avait été vandalisée place Vendôme en 2014 ? Faut-il y lire une peur que soit réédité le genre d'actions de dégradation qui avaient salopé le Dirty Corner d'Anish Kapoor à Versailles l'année suivante ? Toujours est-il que Domestikator, monumentale installation de la coopérative néerlandaise Atelier Van Lieshout, ne prendra finalement pas place dans le jardin des Tuileries au sein du parcours hors-les-murs de la Fiac 2017. L'œuvre a en effet été retirée de la programmation par le Louvre, au motif de la «connotation sexuelle» de la pièce : les gigantesques blocs géométriques, qui ne sont pas sans rappeler le design des tout premiers jeux vidéo, évoquent un couple (à moins qu'il ne s'agisse d'un homme et de son chien) en position de levrette. L'œuvre, construction de 12 mètres de haut pesant 30 tonnes, avait été dévoilée à Bochum, en Allemagne, en 2015, dans le cadre de la Ruhrtriennale, où elle n'avait suscité aucune controverse. «Elle avait été très bien reçue, juge l'artiste, Joep Van Lieshout, qui se dit très surpris que cette décision ait pu

être prise en France. Les visiteurs de la Ruhrtriennale, les habitants du quartier qui se promenaient dans le parc, personne n'y a vu le moindre problème. Il n'y a eu ni violence, ni plainte.» A cette installation, explique-t-il encore, devait s'adjoindre une autre œuvre, fonderie mobile d'aluminium et de bronze, qui lui aurait permis de fabriquer in situ des œuvres à partir de matériaux recyclés. «Domestikator se préoccupe de savoir comment nous, humains, utilisons notre raisonnement et nos pouvoirs créatifs pour façonner le monde dans lequel nous vivons, avance-t-il. Je ne trouve pas cette œuvre provocante, sûrement pas plus que ce qui circule sur les réseaux sociaux. Mais aujourd'hui, il y a énormément d'autocensure, les musées ont tellement peur des remarques qu'ils excluent ou interdisent énormément de choses, redoutant une polémique enflammant les réseaux Facebook et Twitter. Mais c'est le rôle des musées d'expliquer les œuvres, et donner aux visiteurs les informations nécessaires à leur compréhension !». Du côté du Louvre, on rappelle que l'institution n'est pas un musée d'art contemporain, qu'elle accueille des artistes vivants lorsque ceux-ci

portent un regard sur le jardin ou les collections et que le nombre d'œuvres contemporaines présentées dans les Tuileries dans le cadre de la Fiac est déjà très important (une trentaine). «Le choix des œuvres exposées dans le jardin des Tuileries dans le cadre de la Fiac se fait lors de trois commissions (Louvre et Fiac) où est discuté l'intérêt de les présenter dans ce cadre et à proximité des collections du Louvre, a-t-on expliqué. L'œuvre Domestikator a été présentée après ces commissions, ne permettant pas d'en discuter la présentation dans le jardin collégialement.»

Dans une lettre envoyée à la Fiac, qui avait officiellement accepté l'œuvre, le président du Louvre Jean-Luc Martinez a reconnu que Domestikator «détou(e) de façon ludique et artistique la domination sur la planète Terre» mais a toutefois motivé sa décision en expliquant qu'elle pourrait être «mal perçue par notre public traditionnel du jardin des Tuileries», soulignant qu'à côté de son emplacement destiné se trouvait une aire pour enfants. La galerie Carpenters Workshop - qui présentait l'œuvre - était «motivée à l'idée de montrer une œuvre importante d'un artiste important, explique l'un des codirecteurs Julien Lombrail. C'était notre première participation, on voulait arriver avec quelque chose d'irréprochable, et l'idée que l'artiste créé des œuvres en direct, qui devaient être données au public, nous semblait intéressante.» Ayant candidaté et été officiellement acceptés par la Fiac pour Domestikator, Julien Lombrail s'est déclaré «abasourdi qu'une chose pareille arrive en France». La Mairie de Paris, a-t-il ajouté, a tenté de trouver un autre emplacement, sans succès en raison des délais trop serrés, et de la taille imposante de la pièce.

Liberation.fr

Exposition

Ake O'lokan expose de géantes sculptures à l'Institut français du Togo

Jusqu'au 25 novembre 2017 à l'Institut Français du Togo (IFT) le sculpteur togolais, Ake O'lokan expose ses bas-reliefs qui retracent un peu l'histoire de la traite négrière et qui n'est pas sans rappeler l'aventure de ces migrants du 21e siècle. Le vernissage de cette expo, samedi 30 septembre dernier dans les jardins de cet institut a drainé du beau et du grand monde parmi lequel le nouvel ambassadeur de France au Togo, Monsieur Marc Vizy, qui, très admiratif n'a pas caché de saluer le talent : «C'est une explosion, il est apparu comme naissant d'une de ces créations et puis celui-ci dans la pure tradition togolaise, c'est quelqu'un qui passe de message, c'est quelqu'un qui véhicule des idées, des symboles. On est très content de donner grâce à lui cette dimension supplémentaire de l'institut avec cette grande exposition de sculpture ».



Deux sculptures minimalistes d'Ake

Des questions foisonnent dans l'esprit du visiteur de plain-pied dans cette forêt d'œuvres de l'artiste. L'art d'Ake, un art sauvage ? Un art païen ? Un art brut ?...Autant de questions qui se prolongent dans l'infini



que suggèrent ces créations à base de pailles naturelles. « La paille représente la matière et l'esprit dans les grandes religions africaines, elle a été remplacée à partir de l'or. Je peux dire à la jeunesse togolaise, qu'elle doit avoir l'esprit

d'entrepreneuriat. Quand il n'y a pas cet esprit vous êtes foutu. C'est triste. Un homme, une vie, une histoire. Comment on peut parler de qui on est sans savoir d'où on vient...», se prononce Aké O'lokan. Minimalistes, narratives, etc. les œuvres monumentales d'Ake O'lokan dénoncent des événements tragiques relatifs au passé de l'Afrique, tel que l'esclavage. Elles expriment aussi et surtout sa profonde sensibilité à préserver et à valoriser le patrimoine culturel et naturel, garant du bien être des individus et des sociétés. L'exposition est par ailleurs révélatrice du rapport de l'artiste au mystère et au sacré. L'art d'Ake rappelle aussi les sculptures humaines du célèbre Ousmane Sow du Sénégal, de vénéré mémoire ; plonge dans l'esthétique antique et renvoie à quelques héros contemporains : les super héros de manga japonais. « C'est impressionnant et intéressant. Ça me donne l'envie de rester avec les animaux. Plus loin on a l'impression que ce sont des animaux vivants. C'est quant on se rapproche qu'on se rend compte que c'est de la sculpture. J'ai été vraiment impressionné et je donne un coup de chapeau à M. Aké » s'est réjoui un visiteur. Aké O'loké est dépositaire d'un savoir scientifique qu'il exprime à travers ces sculptures lesquels appellent à préserver et à valoriser le patrimoine culturel et naturelle.

TM

Lire

Les vacances

... - Tu connais la tradition ! On ne blague pas avec ça.

- Je sais ! Quand, on revient du pays, il faut payer à boire à ses amis !

- Bien dit !
- Vous ne changerez donc jamais ! Ces gens qui viennent chez nous avec leur façon... comme dirait quelqu'un.

- Ce n'est pas demain la veille. Il y a des choses qui lient chacun à ses origines.

Ils sont tous présents autour d'une même table, chose rare, ici où le temps est de l'argent. Ce n'est ni l'heure du déjeuner ni celle du petit-déjeuner ; non plus celle du dîner. La table garnie de la chaleur tropicale ramenée du pays: sodabi , deha pour apéro, ekpedigawou , africa-tennis, yeke-yeke , koliko , quelques morceaux d'igname frits. De la viande.

Ils ont leurs racines dans les assiettes et les verres. Ils se régalaient. Tous le regardent en attendant avec impatience le film de ses trente jours au soleil, sous les cocotiers. Trente jours, ce n'est pas rien. Ils ne peuvent plus retenir leur vorace curiosité.

- Hein ! s'exclame Mazama, tu attends quoi pour te jeter à l'eau? Raconte!

- La bouche qui mange ne parle pas, dit le proverbe, affirme Kotoka.

- On sait. On mange du pays mais on n'en est pas très loin, ajoute Lucien. Ici, ce n'est pas la même chose.

- Arrête, se plaint Aklesso. Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà. Ici, on fait du bruit à table. Je trouve cela bien, puisqu'après on est tout seul...

Kotoka lui arrache la parole, surfe sur la vague des mots, débite tout sur ses passages à Dékon, cite les noms de vieux amis, parle aussi de ceux-là décédés. Dans les yeux de ses amis, tristesse, joie, rire et nostalgie du pays font une procession. Kotoka est tout fier de leur donner ce bain d'air du pays. Tous partent avec Kotoka, guide inspiré, à la rencontre avec ces paysages tropicaux, ces corps de femmes brunes bien dessinés par la nature, ces mères qui portent toujours leurs enfants sur le dos. Le long voile de gestes des mains que fait Kotoka devient leur boussole. Il insiste sur une rencontre. Une fille sensuelle bien enrobée de rondeurs pétillantes...

A suivre
Dzifa Galley

FTF/ championnat de D1

Finis la suspension, Gbikinti et Maranatha reviennent

C'était prévisible, Gbikinti et Maranatha participeront au championnat de première division 2017-2018. La Gbikintitada, c'est une affaire classée.

Les clubs Gbikinti de Bassar et Maranatha de Fiokpo suspendus pour leur match prétendument truqué le 28 mai 2017, dernière journée du championnat, vont pouvoir jouer librement la nouvelle saison. La Fédération Togolaise de Football (FTF) est revenue sur sa décision et annonce la levée de la suspension qui frappait ces deux clubs de première division.

« La Commission de Recours de la FTF s'est déclarée incompétente pour connaître le recours déposé

par la Fédération togolaise de football contre la décision de non à statuer rendue le 7 août 2017 par la Chambre d'Ethique, dans l'affaire FTF c/ Gbikinti Football Club de Bassar et Maranatha Football Club de Fiokpo », écrit la FTF dans un communiqué.

Par ailleurs, la FTF a publié la liste des 14 clubs engagés dans le prochain championnat de D1 qui débutera le 22 octobre prochain. Il s'agit notamment de : As Tg Port, Semassi de Sokodé, Maranatha Fiokpo, Koroki de Tchamba, Dyto de



Guy Akpovy

Lomé, Unisport de Sokodé, Foadan de Dapaong, As Otr de Lomé, Asko de Kara, Gbikinti de Bassar, Gomido de Kpalimé, Agaza de Lomé, Anges de Notsè, Kotoko de Lavié.

R. Z & Justin A.

Athletics Awards 2017

Six athlètes africains sélectionnés

La Fédération Internationale d'Athlétisme (IAAF) a révélé la liste des meilleurs athlètes mondiaux mardi dernier. Dans la liste, on retrouve six athlètes africains.



Une chaude partie d'une course athlétique

Dans la catégorie dames, il s'agit de l'Ethiopienne Almaz Ayana, championne du monde de 10.000 m et médaillée d'argent au 5.000 m, de la championne du monde du 5.000 m la Kenyane Hellen Obiri et de la sud africaine Caster Semenya championne du monde du 800 m et médaillée de bronze du 1500 m.

Chez les hommes, sont nominés le Kenyan Elijah Manangoi, champion du monde du 1500, le Sud africain Luvo Mayonga, champion du monde du saut en longueur avec un bond de 8m 48 et son compatriote Wayde Van

Niekerk, champion du monde du 400 m et médaillé d'argent au 200 m. Mais sur cette liste le Septuple lauréat, Usain Bolt n'est pas nominé au titre d'athlète mondial de l'année 2017. Les meilleurs athlètes seront désignés à l'issue d'un vote où 50 pour cent des points seront octroyés par les membres du conseil de l'IAAF, et l'autre moitié par les votes de la famille de l'IAAF et du public. Le vainqueur sera connu le 24 novembre prochain à Monaco lors de la cérémonie des IAAF Awards.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Eliminatoires Mondial 2018

Le match Afrique du sud - Sénégal sera rejoué le 10 novembre

Le match Afrique du sud-Sénégal annulé il ya quelques mois en raison de soupçons de corruption, sera rejoué le 10 novembre prochain. A annoncé la FIFA hier.



Action de jeu entre un joueur sénégalais et sudafricain

Malgré l'appel de la décision de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) par le Burkina Faso, le match Afrique du sud-Sénégal remporté il ya près d'un an par les Bafana Bafana ans le cadre de la 2è journée des éliminatoires du Mondial 2018 sera rejoué et ce sera le 10 novembre. cela se serait été autrement si le Tribunal arbitral du Sport (TAS) n'avait pas confirmé la culpabilité de l'arbitre Lamptey dans la « manipulation » du résultat

du match. Ce match, une deuxième chance pour le Sénégal se déroulera à quatre jours de la dernière journée des éliminatoires. Avec cette donne, le Sénégal, 3e avec 5 points, derrière le Burkina Faso et le Cap-Vert, tous deux avec 6 points, garde intactes ses chances de qualification pour la Russie. Les rencontres s'annoncent serrées.

R. Zakari

Côte d'Ivoire

Annoncé séropositif, Emmanuel Eboué dément et parle de manœuvres visant à le «salir»

C'était une rumeur, cette information selon laquelle l'ex international ivoirien serait porteur du VIH-SIDA et aurait pour cela été recalé lors d'une visite médicale effectuée dans le cadre de son recrutement avec le club chypriote d'Ocagi Limassol. En tout cas, c'est que l'intéressé a fait savoir avant-hier dans une interview avec un média ivoirien.

« Des révélations troublantes sur l'état de santé d'Emmanuel Eboue ont trouvé écho sur les réseaux sociaux et plongé le monde du football dans un choc. La presse turque notamment indiquait que le défenseur ivoirien avait contracté le virus du VIH/SIDA, ce qui a conduit à son hospitalisation d'urgence à Londres. Il n'en est rien », selon africatosport.com. Eboué s'est finalement exprimé. L'ancien Gunner dénonce un acharnement contre sa personne. « Je me porte bien dans mon corps. Je ne sais pas d'où vient cette rumeur de VIH/SIDA, puisque c'est de cela qu'il

s'agit, mais c'est dommage. Certaines personnes m'en veulent grave, je ne sais pas pourquoi. C'était pareil lorsque j'ai signé avec Sunderland. je ne sais pas pourquoi il y a tant de haine à mon égard. Il y a plusieurs personnes que je connais bien qui m'ont dit de vive voix qu'elles feront tout pour me détruire. Qu'ils iront partout et ces gens se connaissent très bien », a confié le joueur. Alors qu'il devait s'engager avec le club chypriote d'Ocagi Limassol, le joueur passé par Galatasaray a dû mettre sa signature en attente pour des examens complémentaires de santé en



Emmanuel Eboue

Angleterre. « Chaque fois que j'essaie de me relever de coups durs, il y a ce genre de choses qui arrive. Il faut qu'on arrête de me salir », a-t-il ajouté. Eboué venait

de purger un an de suspension par la FIFA pour avoir refusé de payer des indemnités à l'un de ses anciens agents.

TM

Reportages



Volontariat international Six jeunes togolais partent expérimenter la France

Six jeunes volontaires togolais en partance pour la France ont rencontré le lundi 02 Octobre dernier à Lomé le ministre du Développement à la base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes, Mme Victoire Tomegah-Dogbe, et l'Ambassadeur de France au Togo, Son Excellence Marc Vizy. C'était au cours d'un petit déjeuner à la résidence de l'ambassade de France. Ces six jeunes font partie de la deuxième vague des volontaires de l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT).

Les six jeunes participeront à des missions en lien avec l'atteinte des Objectifs du Développement Durable entre autres l'entrepreneuriat social, l'animation radiophonique, l'accompagnement de personnes fragiles. Mme Tomegah-Dogbe et M. Vizy ont échangé avec les anciens et nouveaux volontaires internationaux et leur ont prodigué d'utiles conseils, leur témoignant le soutien de la France.

Les deux personnalités ont profité de cette occasion pour encourager la nouvelle forme d'échanges entre de jeunes volontaires du Togo et de France. Le programme de volontariat international de réciprocité permet à tous les pays qui accueillent des volontaires français d'envoyer en France des jeunes pour effectuer un

engagement de service civique.

Pour sa part, Mme Tomegah-Dogbe a, dans un premier temps, exhorté les nouveaux volontaires à être les « ambassadeurs du Togo en France » avant de préciser que le volontariat est « un outil de mobilisation sociale et de valorisation des compétences ... qui permet aux jeunes de faire une première expérience et de renforcer leur engagement citoyen ».

Quant à l'Ambassadeur de France, il s'attend à ce que les jeunes volontaires mettent en service leurs compétences pour des causes nobles. A cette rencontre, quatre anciens volontaires du VIR ont partagé leurs expériences avec les six nouveaux volontaires. Ces derniers ont quitté le Togo le lundi dernier pour la France.



Photo de famille des volontaires en partance avec l'ambassadeur de France et le ministre du développement à la base

Parmi les six volontaires, Mme Essofa Fita Rita prévoit à son retour d'organiser un camp de vacances avec plusieurs animations pour des personnes handicapées.

Le VIR est un programme initié par l'ANVT en partenariat avec France

Volontaires. Selon le ministre du Développement à la base, ce programme est ouvert à tous les jeunes et il prend en compte des personnes qui ont à cœur le social. La prise en charge est financée par le gouvernement togolais.

CA

Université de Lomé Orientation pour les nouveaux bacheliers

Une séance d'information, de sensibilisation et d'orientation a réuni les responsables de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Lomé (UL) et les nouveaux bacheliers le mardi dernier à Lomé.

L'objectif de cette rencontre est d'inculquer aux nouveaux bacheliers les notions d'inscription en ligne, les formalités à remplir pour avoir accès aux bourses et allocations estudiantines, le parcours du système Licence-Master-Doctorat (LMD), et les modalités de paiement des frais universitaires sont entre d'autre des thématiques inscrites à l'ordre du jour.

Selon la DAAS, cette séance a sa raison d'être car les nouveaux bacheliers n'ont aucune notion en la matière et ils rencontrent toujours des difficultés dans le choix des filières et parcours universitaires. La

DAAS a aussi relevé que parfois les nouveaux bacheliers sont victimes d'escroqueries de la part de certaines personnes de mauvaise intention.

Pour Madame Lawson Evi Povi, chef division de l'information et de l'orientation à la DAAS, le site internet retenu pour les inscriptions est le www.daas.univ-lome.tg. Ce site sera disponible et accessible à partir de ce jeudi 05 octobre et c'est sur le même site que les fiches d'unités d'enseignements seront disponibles. Du côté des participants c'est de la satisfaction totale. Ils ont fait savoir qu'ils ignoraient les informations reçues mais qu'avec cette rencontre



Certains nouveaux bacheliers présents à la séance

ils ne peuvent plus être dans l'embarras du choix pour la suite de leurs cursus scolaires. Le processus d'inscription en ligne a été lancé au début de l'année universitaire 2013 -2014 par les

responsables universitaires afin d'éviter les multiples files d'attente devant les services administratifs des universités togolaises.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Événementiel Deux nouveaux salons dans le catalogue de l'agence Elom & Kekeli

L'agence Elom & Kekeli et partenaires a présenté lundi dernier son catalogue de salons pour l'année 2018. En plus de ceux que nous connaissons déjà, l'agence prévoit organiser deux nouveaux salons. Le salon International des Etudes et Formations (ELITE KARA) élargi à la CEDEAO et le Salon International de la Santé et du bien-être dénommé HUMANIS.

C'est au cours d'une rencontre avec les journalistes que les responsables de l'agence Elom &Kekeli ont le catalogue de l'ensemble des salons qu'elle va organiser très prochainement à Lomé et à l'intérieur du pays. En plus du salon du mariage (Nous deux), du salon international des études et formations (Elite Lomé) et du salon international de l'immobilier et de l'habitat (FEST'IMMO), les togolais auront droit pour la saison

2017-2018 à deux autres événement à savoir : ELITE KARA et HUMANIS. Elite Kara est destiné aux jeunes de la partie septentrionale du pays. Il se tiendra au Palais des Congrès de Kara du 30 Novembre au 02 Décembre 2017. « HUMANIS », Salon International de la Santé et du bien-être se veut un outil de communication propice à l'interaction, à des rencontres entre professionnels et consommateurs en les réunissant en un temps minimum



Les responsables de l'agence Elom&Kekeli sur la table d'honneur

sur un seul et même site. Il se tiendra pour sa part du 03 au 05 Août 2018 au CETEF- TOGO 2000. Selon le Coordinateur des Salons de l'agence Elom &Kekeli, M. Alexandre de Souza, les salons professionnels qui interviennent une fois par année constituent une

grande opportunité, une occasion donnée à ces professionnels de faire valoir leurs produits, de développer le réseautage. Cela permettra « au public togolais de s'adresser à des Professionnels réunis en un lieu », a-t-il expliqué.

Rachidou Zakari

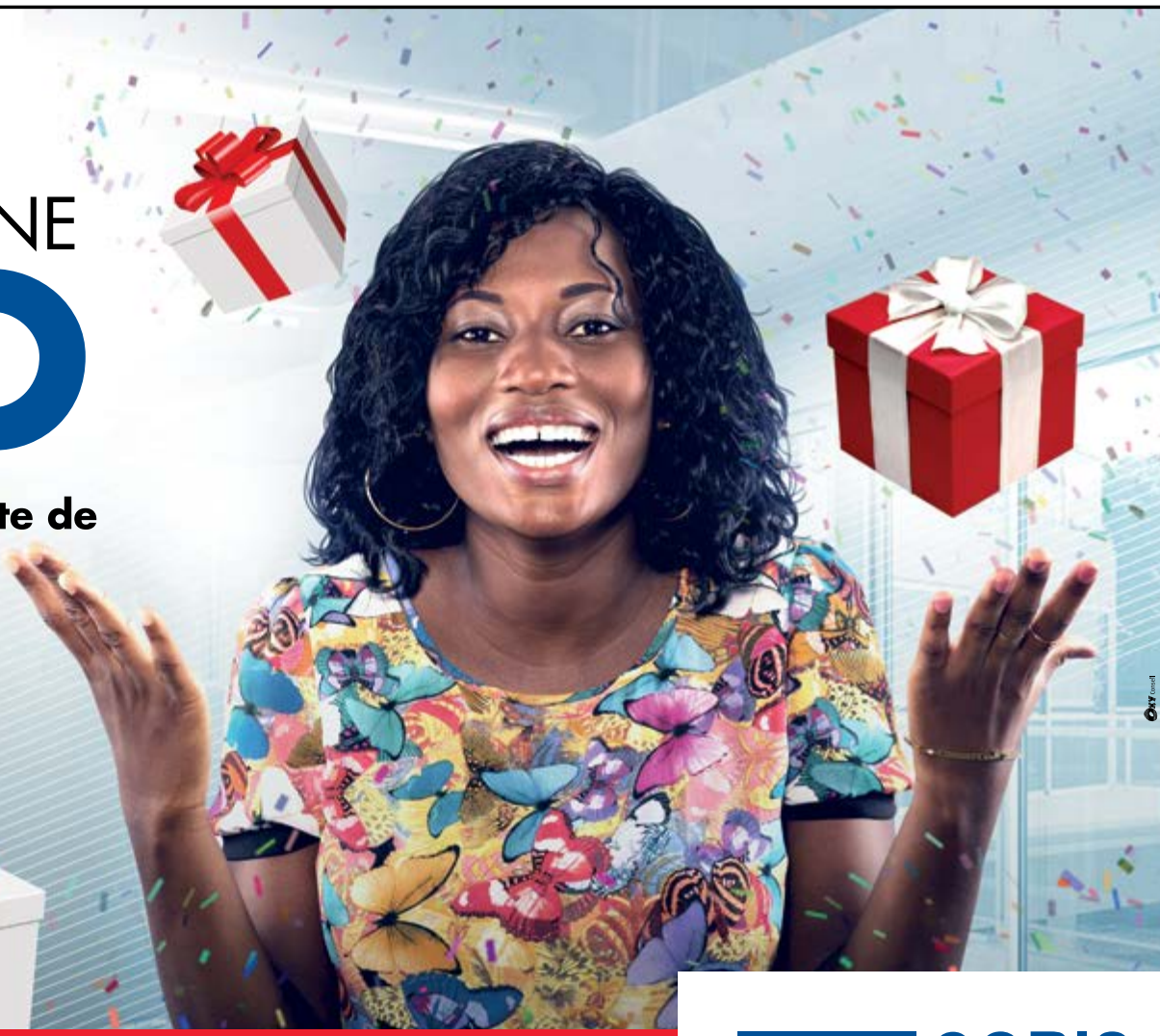
Pub



CORIS EPARGNE
KDO

Mon epargne augmente de

4,5%



La Banque Autrement
www.corisbank.tg



Edition



Presse



Radio



Télévision

R e j o i g n e z - n o u s a u j o u r d ' h u i



Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com